



**World Customs
Organization**

Progrès accomplis dans le cadre de l'examen complet de la Convention de Kyoto révisée

M. Goro SUZUKI

Attaché technique
Procédures et Facilitation

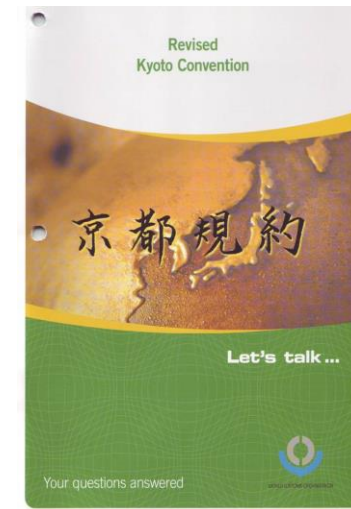
Atelier sur les règles d'origine

8 février 2023

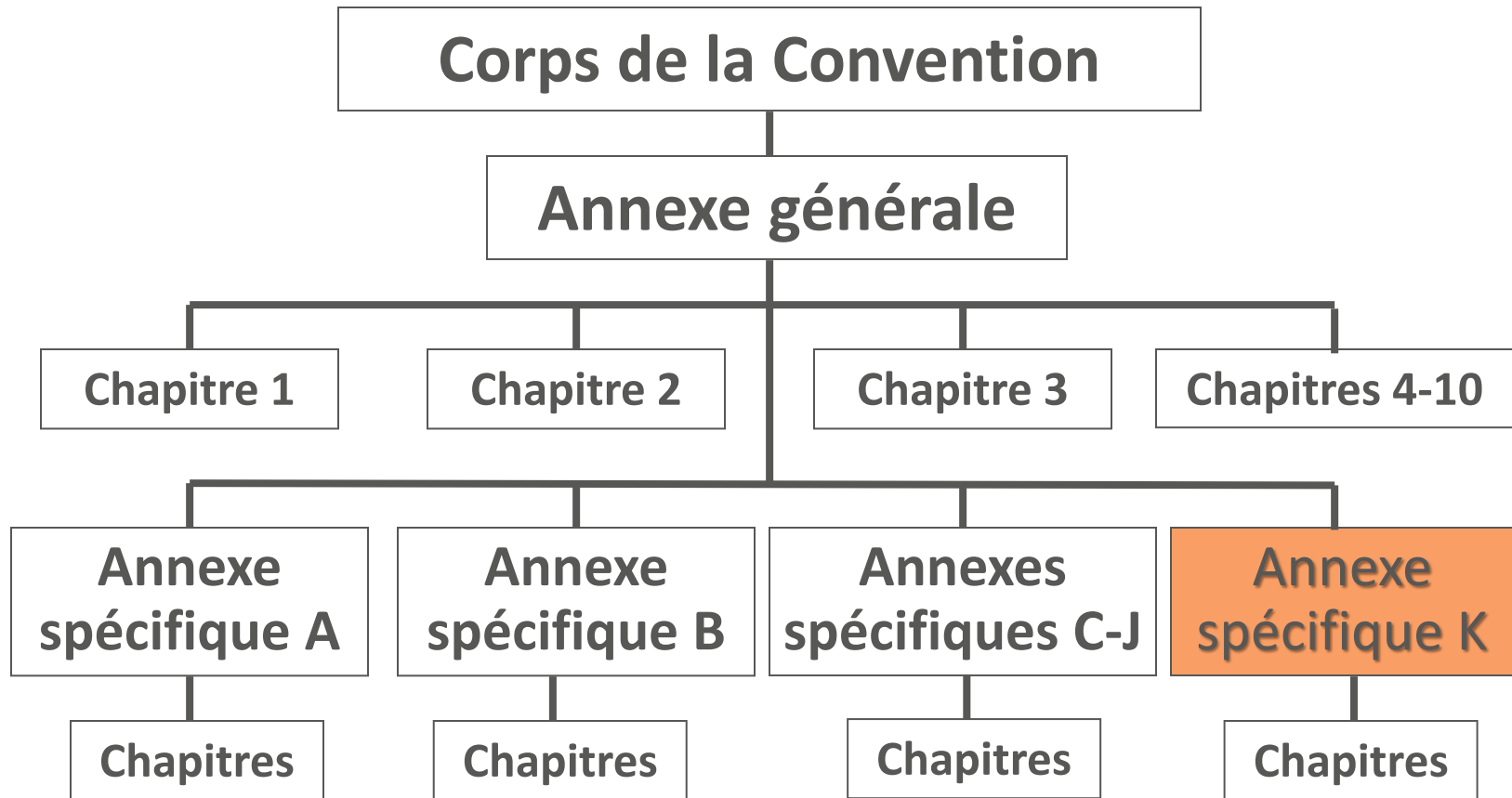
Convention de Kyoto révisée (CKR)



- ✓ La Convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers (amendée)
- ✓ vise à favoriser la facilitation des échanges commerciaux et l'efficacité des contrôles par l'intermédiaire de ses dispositions légales qui décrivent l'application de régimes simples, mais efficaces.
- ✓ Entrée en vigueur en 2006
- ✓ Actuellement 133 parties contractantes

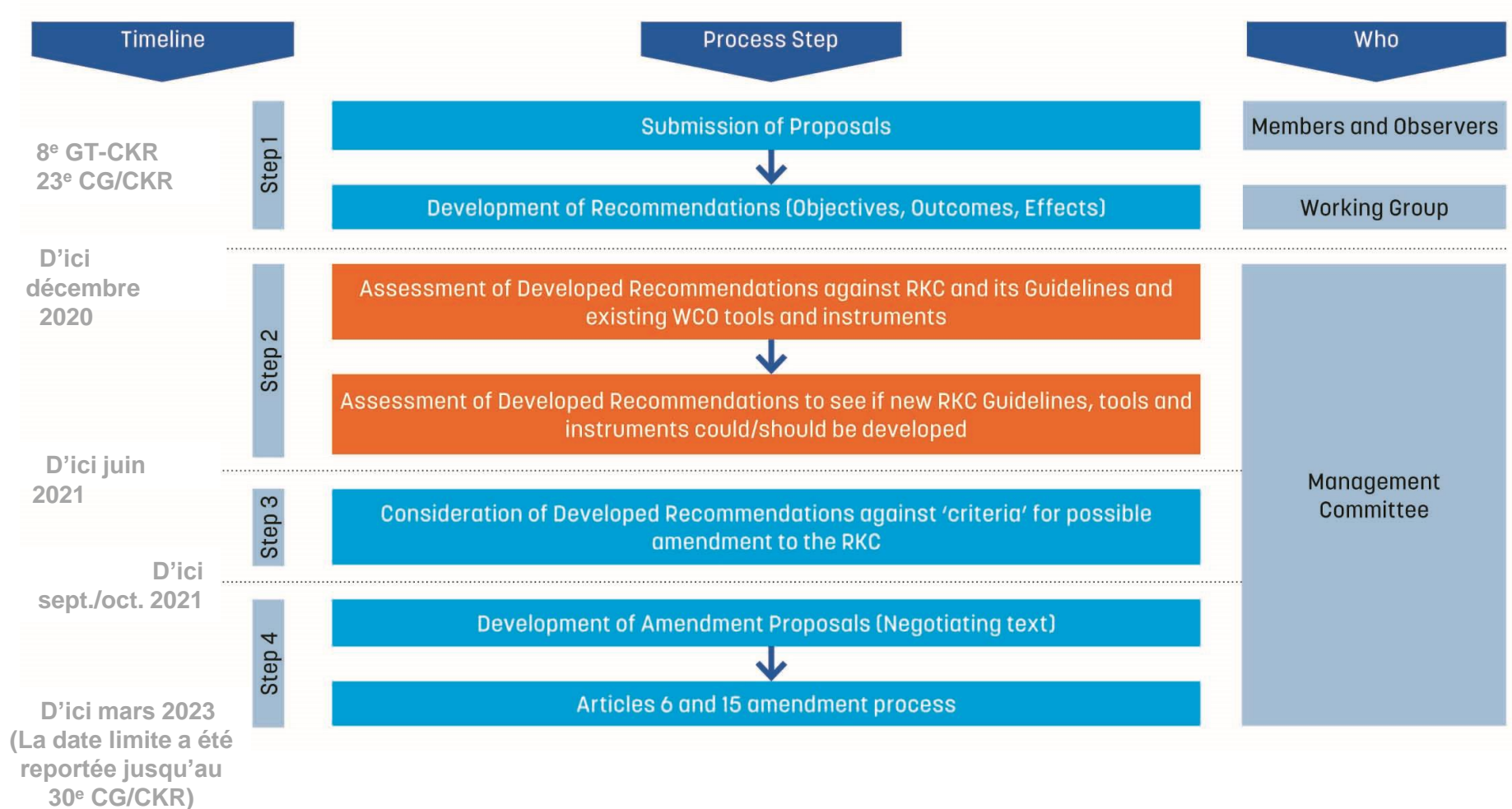


Structure de la CKR



Chaque Annexe est complétée par des directives non contraignantes, à l'exception de l'Annexe spécifique K

Cadre de travail en quatre étapes pour le processus d'examen de la CKR



Marche à suivre



Lors de la 30^e session du CG/CKR :

- le CG est convenu de prolonger l'examen afin d'être en mesure de mener la mission de révision à son terme ;
- le CG a reconnu que les circonstances nationales pouvaient ne pas permettre à certains Membres d'obtenir un mandat de négociation, mais cela ne devrait pas être un obstacle à l'avancement du processus d'examen ;
- le CG a décidé d'étendre le délai prévu pour la mise en œuvre du processus d'examen de la CKR dans le cadre de la « démarche en quatre étapes », jusqu'en décembre 2023, ce qui doit permettre de finaliser l'examen des directives de la CKR, et les projets de textes potentiels déjà débattus (pour l'AG et les AS) devront être réexaminés par leurs auteurs et les parties intéressées, avec le soutien logistique du Secrétariat de l'OMD ;
- le CG est convenu que, d'ici décembre 2023, une liste de projets de textes potentiels devra être compilée par le Secrétariat et soumise au CG/CKR, ainsi que les projets de directives actualisés, pour examen et détermination de la marche à suivre sur la base des résultats de l'examen, comme convenu en 2017.



Merci !

M. Goro SUZUKI

Attaché technique
Sous-Direction Procédures et Facilitation

